

Fiche de poste EVS Jour

Identification du poste

Titre du poste	Educateur de vie scolaire
Description succincte	L'Educateur de Vie Scolaire (EVS) ou Conseiller éducation participe à l'organisation et à la réalisation des activités du temps périscolaire au sein de l'établissement. Sous l'autorité de son responsable, il veille à la mise en œuvre et au respect du projet éducatif et du règlement intérieur. Il accompagne les apprenants dans la réalisation de leur travail scolaire, veille à la sécurité des personnes et à la surveillance générale à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Il assure un premier niveau de gestion de la vie scolaire.
Fiche(s) de fonction liée(s)	Educateur de Vie Scolaire/Conseiller Education
Catégorie professionnelle (élections professionnelles, prévoyance, APECITA) Cf chapitre 6 CC	☐ Catégorie 1 : Ouvrier/Employé ☐ Catégorie 2 : Technicien/Agent de maîtrise ☐ Catégorie 3 : Cadre

Descriptif de la fonction

Domaine	FORMATION ACCOMPAGNEMENT		
Métier	CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT		
Fonction	EVS		
<i>Descriptif et principales activités</i>	Surveillance et prise en charge des apprenants Encadrement des apprenants dans la réalisation du travail scolaire Détection des difficultés rencontrées par les apprenants Transmission quotidienne à la vie scolaire de nuit Pointage des passages au self		
Les relations	<i>Hiérarchiques</i>	Sous l'autorité du RVS	
	<i>Fonctionnelles et Organisationnelles</i>	<i>Procédures internes (lien possible)</i>	
<i>Descriptif des compétences attendues</i>			
Les compétences attendues	Critères classants	<i>Degré</i>	<i>Attendus</i>
	<i>L'autonomie responsabilisante</i>	2	Activités définies par des instructions générales. Choix des moyens et méthode à mettre en œuvre, à effectuer parmi un ensemble de méthodes connues. Vérifications non systématiques et à posteriori, portant sur l'atteinte des résultats dans les délais convenus et le respect des procédures préconisées
	<i>Le relationnel professionnel</i>	2	Echanges professionnels courants nécessitant de comprendre ses interlocuteurs et de se faire comprendre auprès d'interlocuteurs de même nature et/ou variant peu.
	<i>La technicité et l'expertise</i>	2	La fonction implique de mettre en œuvre des savoir-faire et/ou savoir-agir variés dans le cadre d'objectifs déterminés
	<i>Le management (équipe/projet)</i>	Non concerné	
	<i>La pédagogie et la didactique</i>	Non concerné	